Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 26

Artikel: Bêtes et gens
Autor: E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180428

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septième année. N° 26. Samedi 26 Juin 1869.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressan par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre e tout envoi doivent être affranchis.

Bêtes et gens.

Un fléau presque aussi terrible que la grève afflige depuis quelques jours notre ville et ses environs. Les chiens sont séquestrés ! Avec la liberté, ces pauvres animaux ont perdu leur gaîté ordinaire ; on les voit baissant tristement la tête, tout honteux de leur affreuse muselière.

Ailleurs, on rencontre le chien et son propriétaire allant à l'attache, tiraillant l'un à droite, l'autre à gauche, de manière à se mettre réciproquement d'une furieuse humeur.

Fort heureusement cette mesure rigoureuse n'est qu'une exception assez rare dans nos rapports avec le chien ; en temps ordinaire, celui-ci occupe une position très respectable dans la société, où il jouit de toutes les prérogatives attachées à la personnalité humaine. Tandis que les autres animaux sont tenus à part, le chien se mêle à tous les actes de la vie ; il habite nos maisons, s'assied au foyer domestique, va, vient comme bon lui semble, aussi libre, souvent plus libre que l'homme lui-même.

On a quelquefois essayé de lui contester ces précieux avantages, mais à tort, comme il est facile de s'en convaincre en examinant d'un peu près le nombre et la valeur de ses services.

Sans ce fidèle compagnon, que feraient dans ce monde tant de gens qui vivent isolés et privés des douces affections de famille ? Seuls avec leurs peines, ils consumeraient leurs biens et leur vie dans un long ennui. Sans doute, ils pourraient trouver parmi leurs semblables plus d'une amitié sincère, plus d'une jouissance en partageant avec les malheureux. Mais fiez-vous donc à l'amitié des hommes !... Les bienfaits, le plus souvent, ne sont-ils pas payés d'ingratitude ? Vive donc l'amitié des bêtes !

On connaît celle de certaines bonnes âmes envers les chiens : Fifi est dans une fête continuelle ; proprement lavé et peigné, il vient chaque matin s'asseoir au déjeûner de sa maîtresse, qui lui prodigue avec de tendres caresses les meilleurs morceaux. Partageant les plaisirs de la table, il prend part aussi aux émotions du cœur ; on lui fait des confidences ; on lui confie ses craintes, ses espérances, et lui, assis sur ses pattes de derrière, l'œil intelligent et la queue remuante, il écoute, comprend, applaudit si bien, qu'il serait difficile de distinguer entre les deux l'animal le plus raisonnable.

Ailleurs le chien n'est pas moins indispensable. Le jeune élégant qui se dandine dans la rue, le havanne à la bouche et le lorgnon sur le nez, à l'imitation des grands hommes, ne serait que mesquin, si un magnifique Terre-Neuve ne gambadait à ses côtés.

Le chien est infiniment habile à courir le lièvre ; sans lui pas de chasse, pas de chasseurs.

Bref, depuis la dame de salon jusqu'au boucher qui mène son veau à la tuerie, il n'est pas de classe dans la société qui ne profite largement des services de notre ami.

Ami incommode cependant, parfois même dangereux. Le chien de rue, par exemple, ne respecte rien ; il est souvent peu édifiant de le voir prendre ses libertés le long des murs et sur les places publiques.

En général, il effraie les enfants ; des mères prétendent qu'à la suite d'une telle peur, le petit a pris des crises de nerfs et même des attaques d'épilepsie qui ébranleront sa santé pour le reste de ses jours. Evidemment cela ne signifie pas grand chose, le cœur maternel est parfois si déraisonnable.

Mais voici qui est plus grave. Un homme est mordu ; des symptômes alarmants se manifestent ; le chien pouvait être enragé. Une terreur secrète s'empare de la famille ; bientôt les angoisses redoublent, le mal empire, jusqu'à ce qu'enfin le malheureux, enragé lui-même, expire au milieu des souffrances les plus horribles qui se puissent concevoir. Une famille entière de la Suisse allemande éprouva tout dernièrement un sort pareil, et l'autre jour les journaux racontaient les transports furieux d'une victime de la rage que six hommes vigoureux pouvaient à peine contenir.

Mais que prouve tout cela aux yeux des gens sensés ? Faudrait-il peut-être pour ces petites misères restreindre la liberté des chiens ? Si les victimes se comptaient par centaines, à la bonne heure, mais pour quelques-unes, en vaut-il bien la peine ?

Il y a quelques années, le gouvernement neuchâtelois, cédant à un sentimentalisme ridicule, ordonna pour un an un musellement général. Ce fut pis que s'il eût décrété le rétablissement du roi de Prusse. En peu de jours il se fit un pétitionnement monstre contre le malencontreux arrêté, qui fut bien vite rapporté.

Ce salutaire exemple mit fin aux récriminations, et aujourd'hui, chez tous les peuples civilisés, on laisse le chien couler en paix des jours tranquilles

sous la protection des lois et au milieu de l'estime universelle. E.

Société vaudoise des sciences naturelles.

Comme nous l'avons dit samedi dernier, la réunion annuelle, à Bex, a vu se produire un assez grand nombre de travaux que nous allons résumer.

Disons tout d'abord que l'assemblée a désigné, comme membres honoraires de la Société, MM. le général Dufour à Genève et Mahmoud-Effendi, directeur de l'Observatoire du Caire.

La pisciculture est introduite par M. le prof. *Aug. Chavannes* qui expose les résultats obtenus dans l'acclimatation du saumon dans le lac Léman. Il y a douze ans environ que la Société de pisciculture de Roche a mis à l'eau ses premiers saumons ; elle a continué pendant quelques années, de telle sorte que les derniers ont été lâchés il y a six ans. Une question de fait, intéressante à résoudre, était de savoir si ces poissons resteraient dans le lac, car les savants sont divisés sur ce point : les uns veulent que le saumon cherche continuellement à retourner à la mer, tandis que d'autres admettent l'acclimatation. Or, il y a trois ans, un saumon de 1 1/2 livre a été pris dans le lac ; il y a quelques semaines, un saumon de 400 grammes a été pris dans le voisinage de Pully, et, le 7 juin, un autre saumon de 3/4 de livre a été pêché près de Villeneuve. Ces deux derniers ne peuvent être que des reproductions des premiers saumons lâchés dans le lac. Ils sont donc acclimatés.

Des expériences intéressantes se poursuivent à La Vallée sur l'acclimatation du saumon. L'Etat de Vaud a construit un barrage dans l'Orbe, au-dessus du lac; une société locale a établi au même endroit un établissement de pisciculture qui a reçu récemment 50,000 œufs de saumon d'un établissement français. C'est dans deux ou trois ans que l'on pourra apprécier les résultats de ces essais.

Une pierre trouvée près des Chalets à Roé, à la limite des districts de Nyon et de La Vallée, à une hauteur de 1400 mètres au-dessus de la mer, fournit matière à un petit conflit scientifique. Présentée comme pouvant être un aérolithe, elle est finalement reconnue pour être une scorie provenant d'un four à chaux, ce qui est d'autant plus admissible que la chaux employée à la construction des chalets de montagne est ordinairement fabriquée sur place.

Il peut être intéressant, à cette occasion, de rappeler qu'en 1730 il existait des hauts-fourneaux au Brassus.

M. *L. Dufour* communique le résultat de recherches qu'il poursuit depuis plusieurs années dans le but de déterminer un élément météorologique important, au point de vue agricole surtout, savoir la différence qui existe, à un moment quelconque de l'année, entre la quantité d'eau tombée depuis le commencement de l'année et celle enlevée par l'évaporation.

Cette différence donne la mesure très précise de la plus ou moins grande *sécheresse* qui règne à un moment donné dans une contrée. L'appareil dont se sert M. Dufour fournit directement l'excès de l'évaporation sur la chute d'eau ou l'inverse. Les résultats des observations faites dès le 1er décembre 1864 à ce jour sont consignés dans des tableaux graphiques qui manifestent aux yeux l'état *siccimétrique* de Lausanne d'une manière frappante. L'année 1868 présente ce résultat, probablement exceptionnel, d'un excès d'évaporation de 49mm, pour l'année entière. Cet excès, qui était bien plus considérable au milieu de septembre, a été réduit au chiffre qui précède par les trop célèbres pluies qui ont amené les inondations de l'automne dernier.

Les observations siccimétriques faites dans des localités différentes ne sont pas absolument comparables entre elles ; les circonstances locales, telles que courants d'air, exposition au soleil, peuvent modifier les valeurs absolues des nombres observés. Mais les observations faites sur un même point sont comparables avec elles-mêmes, et à ce titre peuvent fournir des renseignements précieux sur le climat.

M. Dufour a cherché à déduire de ses observations la valeur absolue de l'évaporation à différents moments de l'année. Il a trouvé que l'évaporation, presque rigoureusement nulle en hiver, pouvait atteindre en été 7 à 8 millimètres par jour. Ces chiffres s'accordent bien avec ceux trouvés par le lieutenant Maury, de la marine américaine, savoir 18 à 22 millimètres, dans la mer Rouge et le golfe du Bengale. Ils sont au contraire en désaccord parfait avec ceux trouvés par M. l'ingénieur Lauterburg, de Berne, sur l'évaporation du lac de Zurich, qu'il évalue à 25 ou 30 millimètres par jour. Il est bon d'ajouter que ces derniers chiffres ne sont pas le résultat d'observations directes ; dans tous les cas, ils doivent être considérablement réduits. M. *Fraisse* indique que la plus grande évaporation observée au midi de la France s'élève à 10 millimètres par jour, ce qui confirme le résultat obtenu par M. Dufour.

M. le colonel *Burnier* indique une transformation qu'il apporte à la formule du nivellement trigonométrique dans le but de rendre l'emploi de cette formule plus simple et partant plus pratique. Il indique également comment la carte fédérale peut servir utilement à constater l'identité de telle ou telle sommité faisant partie du panorama qui se déploie devant un point de vue donné, en partant d'une sommité connue. M. Ch. *Dufour* ajoute que pour les bords du lac Léman, l'Oldenhorn est la sommité qui se prête le mieux à cette recherche, comme point de départ.

M. le prof. *Schnetzler*, de Vevey, fait ensuite part d'observations très curieuses qu'il a faites sur la circulation dans les végétaux. Il indique, comme se prêtant merveilleusement à ces recherches, à cause de sa grande transparence, une plante récemment importée d'Angleterre sur le continent, l'*Anacharsis alsinastrum*.

M. le pasteur *Sylvius Chavannes* s'est occupé des fossiles qui se trouvent dans le Flysch des Ormonts; il a découvert de nombreuses Nummulites au sommet du Meilleret, ce qui donne aux géologues un renseignement de plus pour la détermination de l'âge du Flysch.

M. le pasteur *Vionnet* présente une fort belle collection de vues photographiques des blocs erratiques importants qui sont aujourd'hui exploités sur divers points du canton, et qui vont par conséquent disparaître.

M. le docteur *Forel* continue ses recherches sur la faune profonde du lac Léman. Il a trouvé dans trois pouces cubes de vase jusqu'à 70 espèces différentes d'animaux. Il présente à l'assemblée une sorte de coupe, en terre cuite, fabriquée avec du limon retiré du fond du lac. Par sa grande sonorité et sa porosité, ce vase rappelle le genre de poterie auquel appartiennent les *alcarazas* espagnols, qui, par parenthèse, devraient être employés chez nous d'une manière générale pour obtenir de l'eau fraîche en été.

Nous avons entretenu nos lecteurs, l'année dernière, des efforts que font la Société vaudoise des sciences naturelles et l'Etat de Vaud pour conserver dans notre canton le plus grand nombre des blocs erratiques qui s'y trouvent, et pour établir une carte de ces blocs. M. l'ingénieur *Lochmann* présente sur le travail de la commission qui s'occupe spécialement de cette affaire, un rapport que le temps ne lui permet pas de développer.

M. le docteur *Nicati*, d'Aubonne, présente un tableau de l'époque des vendanges à Aubonne depuis 1551 à nos jours. Ce travail, dû à M. *Simon*, municipal, vient augmenter très heureusement les renseignements que M. L. Dufour a déjà recueillis sur le climat de notre pays.

La série des communications scientifiques se termine par un très intéressant exposé fait par M. le Dr *du Plessis*, d'Orbe, des travaux auxquels il s'est livré pendant un séjour de quelques mois à Villefranche, près de Nice. Il a particulièrement étudié les moyens de conserver vivants les animaux placés dans un aquarium d'eau de mer. La principale condition à remplir consiste à fournir constamment à l'eau une certaine provision d'air. Les grands aquariums obtiennent ce résultat en injectant, sous forme de courant continu, un mélange d'eau et d'air ; mais ce travail, qui ne peut être produit que par des machines fonctionnant d'une manière permanente, n'est pas à la portée du simple amateur qui veut se créer, sans trop de frais, un modeste champ d'observations. Après divers